



Règlement jeux concours réseaux sociaux

Essonne Tourisme



Contexte

Essonne Tourisme organise tout au long de l'année, selon les actualités, des jeux concours sur les réseaux sociaux (principalement Facebook, Instagram en développement). Dans ce cadre, il se dote d'un règlement afin de définir les règles du jeu et protéger les participants.

Finalités

Les données à caractère personnelles recueillies dans le cadre des jeux concours organisés sur les réseaux sociaux d'Essonne Tourisme, sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la Loi "Informatique et Libertés" modifiée.

Essonne Tourisme est le responsable de ce traitement de données. Il lui permet d'organiser des jeux concours sur les réseaux sociaux à destination des internautes et de délivrer à ces derniers les lots qui y sont liés. Cette organisation permet également d'augmenter la notoriété d'Essonne Tourisme sur les réseaux sociaux.

Pour information, les réseaux sociaux collectent une partie de vos informations dont Essonne Tourisme n'a pas la maîtrise. Il est conseillé de lire les politiques de protection des données de chacune des sociétés concernées, et de veiller au bon paramétrage de l'utilisation de ces médias de communication.

Base légale

Ce traitement relève de l'article 6 du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et l'article 7 de la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, à savoir : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement art6 par1.f du RGPD.

Données traitées

Les catégories de données traitées sont les suivantes :

- Nom et prénom du participant.
- Adresse mail du participant.

- Éventuellement adresse physique en cas d'envoi par voie postale.

Source des données

Les données personnelles sont issues des internautes souhaitant participer aux concours organisés par Essonne Tourisme sur les réseaux sociaux.

Caractère obligatoire du recueil des données

Le recueil des noms, prénoms et adresse mail des internautes est obligatoire pour permettre aux usagers de participer aux concours et de recevoir leur(s) lot(s) en cas de victoire. Une adresse physique peut leur être demandée en cas d'envoi des lots par voie postale.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Personnes concernées

Le traitement de données concerne toute personne participant aux jeux concours organisés par Essonne Tourisme sur les réseaux sociaux.

Destinataires des données

Catégories de destinataires

Aucun destinataire n'est prévu.

Transfert des données hors UE

Dans le cadre des réseaux sociaux, les données sont susceptibles d'être transférées en dehors de l'Union européenne. Pour en savoir plus, il est conseillé de lire les politiques de protection des données des firmes concernées.

Durée de conservation des données

Tant que le participant ne s'est pas opposé au traitement de ses données celles-ci sont conservées le temps du traitement, jusqu'à la clôture du concours. Les cookies ont une durée de vie limitée à treize mois après leur premier dépôt dans l'équipement terminal de l'utilisateur. Leur durée de vie n'est pas prolongée lors de nouvelles visites sur le site.

Sécurité

Essonne Tourisme conduit une gouvernance des données en application du RGPD et de la Loi "Informatique et Libertés" modifiée. De manière générale, il veille notamment à la mise en place des mesures de sécurité suivantes :

- sécurité des postes informatiques d'Essonne Tourisme (mot de passe fort et antivirus à jour),
- passage au protocole sécurisé https...

Pour en savoir plus sur la sécurité des données collectées via les réseaux sociaux, il est conseillé de lire les politiques de protection des données des firmes concernées.

Gestion des cookies et du consentement

La durée de validité des consentements au dépôt des cookies est de 13 mois maximum. Il existe un script permettant, sous la forme d'un tableau de bord, permettant de gérer en temps réel le consentement des usagers sur l'utilisation des cookies en fonction de leur finalité.

Droits sur les données

Conformément au chapitre III du RGPD et à la section 2 du chapitre V de la Loi "Informatique et Libertés" modifiée, les personnes concernées peuvent accéder et obtenir copie des données les concernant, s'opposer au traitement de leurs données, les faire rectifier ou les faire effacer. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

Pour comprendre leurs droits, Essonne Tourisme les invite à consulter l'article de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur le sujet : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>

Exercice des droits

Pour toute demande d'exercice des droits des personnes concernées sur ce traitement, contactez :
cdt@tourisme-essonne.com